

## Commune D'ORVAULT

### DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

### ARRONDISSEMENT

NANTES

### CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

20 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt mai, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix mai, sous la présidence de Joseph PARPAILLON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Monique MAISONNEUVE, Mme Catherine HEUZEY, M. Christian ARDOUIN, Mme Alette BERTHELOT, M. Sébastien ARROUËT, Mme Chantal LE Ménélec, M. Bernard BRÉHERET, Mme Christel GAUTIER, M. Pierre GADÉ, M. Dominique FOLLUT, M. Elie BRISSON, M. Gilles BERRÉE, M. Aurélien BRUNETIERE, M. Patrick BRIATTRE, Mme Nadia HOUDOUX, Mme Catherine ADAM, M. André NYAMSI, Mme Christine HERVY, Mme Angélique M'BEMBA, M. Gérard PIERRE, Mme Béatrice DELABRIÈRE, M. François-Xavier PRIOU, M. Erwan HUCHET, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Maryse PIVAUT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Lionel AUDION

### **Absents ayant donné pouvoir** :

Mme Marie-Françoise BRISAC	donne procuration à	M. Patrick BRIATTRE
Mme Florence CORMERAIS	donne procuration à	M. Gilles BERRÉE
M. Hugo OILLIC	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Morgane FONTAINE	donne procuration à	M. Elie BRISSON
Mme Armelle CHABIRAND	donne procuration à	M. Lionel AUDION

### **Absent excusé** :

M. Louis RAMIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Patrick BRIATTRE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **11. Espace Jeunes et Intergénérationnel au Bourg d'Orvault**

### ***Madame GAUTIER rapporte :***

La création d'un Espace Jeunes et intergénérationnel au bourg d'Orvault vise à :

- Répondre à un besoin de services publics diversifiés et complémentaires sur le bourg, en lien avec le développement démographique du quartier ; besoin amplifié et confirmé depuis la livraison des logements aux Garettes.
- Offrir, à l'échelle communale, aux familles et jeunes (11-17 ans) une réponse adaptée aux besoins des adolescents en matière d'animation et d'accompagnement de projets, et ce dans le respect des orientations éducatives partagées du Projet Educatif Global (PEG).

Ce projet s'appuie sur les éléments de réflexion portés par les différents acteurs consultés (jeunes orvaltais, Conseil Communal des Jeunes, associations séniore orvaltaises) entre l'été 2018 et le mois de février 2019.

## **I. LE PROJET**

Cette nouvelle structure sera installée au cœur du bourg d'Orvault, dans les locaux de l'ancienne école maternelle du Vieux Chêne avec :

- Des espaces dédiés à la Jeunesse (11-17 ans)
- Des espaces dédiés aux associations séniore et aux activités mobilisant ce public, afin d'y faire vivre une dimension intergénérationnelle.

### **A. La dimension jeunesse**

L'Espace Jeunes, dédié aux collégiens et lycéens orvaltais (11-17 ans), répond aux besoins identifiés suivants :

- Offrir un lieu d'accueil sécurisant pour les jeunes orvaltais et leurs familles
- Proposer un espace d'écoute et de dialogue pour les jeunes, avec des adultes référents autres que les parents ;
- Créer un lieu convivial proposant des animations adaptées aux diverses tranches d'âge (11-14 ans / 15-17 ans) et permettant aux jeunes de se retrouver entre pairs ;
- Identifier un espace ressources où les jeunes peuvent être guidés et apprendre à monter des projets en autonomie.

Cet espace aura vocation à accueillir les jeunes sur leurs différents temps de vie :

- Hors vacances scolaires : les mercredis et samedis après-midi, ainsi que le vendredi en fin de journée.
- En période de vacances scolaires.

Dans l'intérêt du public visé, ce site aura de plus vocation à s'articuler avec les interventions du Point Information Jeunesse et pourra devenir un lieu ressources pour le Conseil Communal des Jeunes et les associations de jeunes (exemple : association JOE, créée en janvier 2019).

### **B. La dimension intergénérationnelle**

La coexistence au sein d'un même bâtiment d'espaces dédiés à chaque public (jeunes /séniors) permet à chaque tranche d'âge de développer ses propres

activités sur des temps de vie distincts, mais aussi de créer les conditions pour faire vivre une dimension intergénérationnelle en organisant :

- Des rencontres et temps de partage (ponctuels ou réguliers) de connaissances/compétences ;
- Des événements intergénérationnels.

## **II. CALENDRIER ET ELEMENTS FINANCIERS**

L'ouverture de cet Espace jeunes et intergénérationnel se fera à la rentrée scolaire 2020, l'année scolaire 2019-2020 permettant de préparer de manière opérationnelle les conditions d'accueil et de fonctionnement de cette structure.

Le coût net de fonctionnement de cette structure est estimé à 97 000 € par an.

### **DECISION**

Sur proposition de la commission Education Enfance Jeunesse Famille et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'ouverture d'un Espace Jeunes et intergénérationnel au sein des locaux de l'ancienne école maternelle du Vieux Chêne à compter de la rentrée scolaire 2020.

Rendu exécutoire  
Par télétransmission en  
Préfecture le : 21 MAI 2019  
Et par publication le : 22 MAI 2019

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 21 mai 2019

**Pour le Maire  
Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Second line of faint, illegible text.

Third line of faint, illegible text.

Fourth line of faint, illegible text.

Fifth line of faint, illegible text.

Sixth line of faint, illegible text.

Seventh line of faint, illegible text.

Eighth line of faint, illegible text.

Ninth line of faint, illegible text.

Tenth line of faint, illegible text.

Eleventh line of faint, illegible text.

